Un village entre Sioule et Limagne

LETTRE D'INFORMATIONS



BONJOUR LA LETTRE, AU REVOIR BULLETIN

Une communication plus régulière et participative

Au rythme de 3 à 4 parutions par an, la lettre d'info permettra avant tout de communiquer plus régulièrement avec vous, grâce à une parution plus soutenue qu'un bulletin annuel. « Nous travaillons sur des dossiers qui évoluent régulièrement et nous devons en rendre compte au fur et à mesure », précise Nicole Hauchart, maire. « Puis il y a des évènements, des rencontres, des projets qui vont être autant d'occasions pour se rassembler ; il faut les signaler au plus grand nombre » ajoute Louis-Paul Baudot, conseiller municipal en charge de la communication et de l'attractivité.

Cette nouvelle forme de communication avec les Bellenavoises et Bellenavois a également un objectif participatif. « Nous souhaitons un retour de la population sur les premières publications, ce qui nous permettra d'améliorer progressivement les suivantes ; et nous tenons à inviter une ou un Bellenavois volontaire à chaque comité de rédaction. L'objectif est d'instaurer un dialogue, de recréer du lien ; les remarques des uns et des autres nous y aideront. »

NOS POMPIERS RÉCOMPENSÉS POUR LEUR BRAVOURE

Remise de Fourragère

La Fourragère est une décoration destinée à récompenser les actes de bravoure des corps d'armée et de sapeurs pompiers. Vendredi 18 septembre dernier, le lieutenant Cédric Hecq-Delaye a procédé, en présence de Nicole Hauchart, à une cérémonie de remise de cette Fourragère aux membres de notre Centre de secours, en raison du nombre particulièrement élevé d'interventions qu'ils ont effectuées courant 2019, notamment du fait de la sécheresse qui a impacté, plus que d'autres, notre département.



Participez!

"Lettre d'informations" est un titre provisoire, je n'ai pas encore de

nom! Proposez-moi un nom à newsletter.bellenaves@gmail.com ou directement en mairie.

Appel à bénévoles

Comme nous l'avons annoncé lors de notre réunion publique précédant les élections, nous prévoyons de créer un PÔLE COMMUNAL DE BENEVOLES. Vous pourrez donner un coup de main ou proposer des idées de manifestations afin de relancer la vie de Bellenaves. Afin de vous expliquer notre projet, nous ferons une réunion à la salle des fêtes vendredi 13 novembre à 20 h.

Merci de nous confirmer votre présence à la réunion par mail :

valerie.amblard.mairie@gmail.com damien.billaud.mairie@gmail.com ou au Point info tourisme 04.70.58.39.75

En bref

 1370. C'est le nombre de visiteurs qui se sont rendus au Musée de l'automobile à Saint-Bonnet-de Tizon cet été, autant que l'an passé sur la même période. Avec les réservations en cours, on atteindra les 2000 à la fin de la saison.



Des vacances au vert dans la France profonde? Ne manquez pas le sympathique musée automobile de Bellenaves, dans l'Allier qui, dans un coin de campagne tranquille, offre une remarquable collection de véhicules populaires.

Extrait du magazine La vie de l'Auto -Août 2020

- NOUVEAU. Le réglement du marché est affiché à l'angle de l'ancienne mairie
- JOURNEES DU PATRIMOINE. 212 visiteurs au Musée de l'auto et 450 visiteurs au château.
- DOLEANCES. Un cahier de doléances est ouvert en mairie.

RÉUNIONS DE QUARTIERS ET HAMEAUX

L'équipe municipale propose aux habitants de Saint Bonnet-de-Tizon, une rencontre

samedi 10 octobre à 10h30

en extérieur, devant le Musée de l'auto.

Prochaines rencontres

Samedi 24/10 : La Charrière, Roche, Chassat et environs Samedi 07/11 : Les Chatards et le centre-bourg Samedi 21/11 : Les Chaises et Bel-Air.

D'autres rencontres suivront!

En bref

- PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
 Mercredi 14 octobre,
 Mercredi 18 novembre,
 Mercredi 16 décembre,
 à 17h30 en salle des fêtes.
- FERMETURE TEMPORAIRE DU GITE COMMUNAL depuis le 21/09, suite à l'avis défavorable émis par la Commission de sécurité. Cette période de fermeture sera l'occasion de faire des travaux de remise aux normes et réfléchir à différents scénarios pour la réouverture de cet hébergement.
- EOLIENNES. En juin dernier, le conseil municipal a voté dans le respect de la décision de l'équipe municipale précédente qui, lors du conseil de décembre 2019, a refusé la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Poursuite ou abandon du projet : la décision finale appartient maintenant à la Préfecture.



L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 28/7/2020

Eco-quartier. Trois scénarios sont à l'étude pour sortir de l'impasse. Un choix sera fait très prochainement, les Bellenavois y seront associés.

Economies d'énergie. Une réflexion est en cours sur la diminution du temps d'éclairage public et sur l'utilité de l'éclairage de certains hameaux.

Ecole primaire. Les frais de fonctionnement de l'école et de transport scolaire seront dorénavant répartis entre les différentes communes dont les enfants sont scolarisés à Bellenaves. Par ailleurs, un projet d'extension n'étant pas envisageable à court terme, il a été décidé de lancer les travaux de réhabilitation des locaux existants, prévus depuis plusieurs années.

Conseil du 16/9/2020

La Chambre régionale des Comptes saisie par la Préfecture de l'Allier à propos de notre budget. En 2012 et 2015, ainsi qu'en février 2020, la municipalité de Bellenaves a été convoquée par la Sous-préfecture pour répondre aux interrogations sur le déséquilibre de ses finances. La Préfète de l'Allier a décidé le 16 juillet dernier de saisir la Chambre régionale des comptes à ce sujet. Cette dernière a constaté une situation déficitaire, reportée d'année en année, que les budgets précédents tentaient de masquer en déclarant comme réelles des recettes espérées – mais non réalisées. La réalité est qu'à ce jour, notre endettement est de 1586 € par habitant (contre 610 € en moyenne nationale), et notre trésorerie disponible couvre seulement 3 jours de charges de fonctionnement !

Des injonctions à respecter impérativement. Nous sommes dans une situation d'urgence qui nous empêche, comme nous l'aurions souhaité, de débattre de nos choix budgétaires avec la population. En effet, en préalable à un nouveau budget équilibré et sincère, la Chambre des Comptes nous a enjoint de faire état de nouvelles économies et de nouvelles ressources pour un montant total de 92 600 € à l'échéance du 23 septembre 2020, faute de quoi la Préfecture nous mettrait sous tutelle.

Comment « limiter la casse » ? Nous avons réduit les investissements aux travaux déjà engagés (Hostellerie, démolition des préfabriqués) et reporté d'autres projets (voirie, étude de réhabilitation du centre bourg...) qui auraient nécessité de recourir à l'emprunt. Conformément aux prescriptions de la Cour des Comptes, à contre cœur, nous avons décidé :

- une révision des subventions aux associations au plus juste de leurs besoins réels ;
- une hausse de la taxe foncière exclusivement sur la part Commune : +5,92 % sur les propriétés bâties et +19,48 % sur les propriétés non bâties. (NB : en raison de cette réévaluation, le prélèvement de la taxe foncière 2020 va être différé ; lorsque les nouveaux taux auront été acceptés par la Direction Générale des Finances Publiques, les avis d'imposition seront envoyés soit en novembre 2020, soit en janvier 2021).

Nous cherchons également à faire des économies sur des gros postes de dépenses (assurances, électricité, téléphone, charges diverses), et à recouvrer les impayés à hauteur de 66 000 €.

Un horizon en demi-teinte. Notre dette est conséquente, mais plusieurs emprunts vont être en partie soldés à partir de 2022. Par contre, le bail de l'éco-quartier arrive à échéance en 2023. Si aucune solution n'est trouvée, ce seront 465 000 € HT que nous devrons racheter à la SEAu (Société d'Equipement de l'Auvergne) qui le gère actuellement.

Retrouvez les comptes-rendus en intégralité de ces conseils sur bellenaves.fr/mairie.

Retrouvez-nous sur nos pages Facebook "Commune de

A VOTRE AGENDA!



Bellenaves" (infos administratives et inter-communales) et "Rendez-Vous de Bellenaves" (Animations, évènements).

EXPO AU POINT INFO DU 5 AU 29 OCTOBRE BRICOLES ET MALICES

DU 30 NOV. AU 17 DÉC. : GALERIE DE NOËL

CINEMA

PROCHAINE PROJECTION : MERCREDI 21 OCTOBRE

FÊTE DE LA CITROUILE

DIMANCHE 25 OCTOBRE ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE POUR FÊTER L'AUTOMNE EN FAMILLE.

REUNION "PÔLE COMMUNAL DE BENEVOLES"

VENDREDI 13 NOVEMBRE À 20H. SALLE DES FÊTES.

BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

Depuis le déconfinement, le CCAS a le plaisir d'organiser des sorties au marché de Bellenaves pour les seniors de la résidence autonomie. Ces petits tours leur permettent de retrouver le goût de se mêler à la population, de faire quelques emplettes et de passer un bon moment au café l'Europa ou à l'Hostellerie du château. Il est prévu d'étendre ces sorties à d'autres activités.

Des anniversaires ont été fêtés en musique. Merci au duo *Chansong* d'avoir fait chanter nos aînés autour du verre de l'amitié.





RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle équipe enseignante

Paula Sac (3e en partant de la gauche), enseignante des classes de Grande section de maternelle et CP, a pris la direction de l'école Félicien Barthoux, remplaçant ainsi Stéphanie Vénuat. A ses côtés, trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe : Isabelle Cellier (enseignante en petite et moyenne section), Emilie Dufour (dispositif ULIS) et Pascaline Baynard (CE2 / CM1), aux côtés de Chantal Chatet-Auclair (CP / CE1) et Pascal Veillault (CM1 / CM2). A ce jour, l'école compte 118 élèves.



RENTRÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

BADMINTON. Centre omnisports. Lundi de 20h30 à 22h30 et vendredi de 19h30 à 21h30. Les 3 premières séances sont gratuites.

Tarif Adultes : 40 €/an. Ado ou sans

emploi : 20€ /an.

Contact : Frédéric Saget, 06.30.00.53.78

SPORTS ET PLAISIRS.

Centre omnisports.

Cirque: lundi de 17h à 18h30 pour

les 7- 12 ans.

Jeux de ballon en sports adaptés :

mardi de 19h à 20h30.

Jeux de raquettes en sports adaptés :

vendredi de 16h30 à 18h.

Contact : Laurent Babet, 06.09.03.99.65

GYM / DANSE / MAJORETTES LES LIBELLULES.

Salle des associations.

Renforcement musculaire:

mardi de 18h30 à 19h30.

Gym tonic: jeudi de 18h30 à 19h30.

Tarifs: gym adulte: 70€ un cours ou 90€

les deux cours à l'année.

Danse:

Adulte : jeudi de 19h30 à 20h30.

Enfants/Ado : vendredi de 17h15 à 18h15

pour les 4 - 7 ans et les 8 - 12 ans ;

de 18h15 à 19h15 pour les 12-15 ans ;

de 19h15 à 20h00 pour les + de 15 ans.

Tarifs: Danse adulte ou enfant:

50 € à l'année.

Contact: Valérie Amblard, 06.55.93.74.22

FOOTBALL ASB. Sur terrain synthétique. Entrainement mercredi et vendredi de 19h à 21h. Match de championnat le samedi soir à 20h. Venez encourager vos équipes locales!

Contact: Thibault Lefebvre, 06.82.57.82.74

TENNIS CLUB. Les terrains extérieurs sont ouverts toute l'année en accès libre.

Horaires, cours et tarifs :

Contactez Roxane Jaffeux,

06.79.39.99.29



ÉTAT CIVIL

Naissances



GARDIOL Eloïse 27-01-2020 SELLA Anaëlle 01-02-2020 LIANO Emy 26-02-2020 BELMER Jeanne 02-03-2020 FEUGRAY Alya 30-05-2020

Décès

RICHARD Marc 18-01-2020 BILLAUD René 08-01-2020 DUPUIT Patricia 31-01-2020 **BOUDRIN** Roger 09-02-2020 VAZEILLE Jean 18-02-2020 DUMAS Françoise 25-02-2020 LIANO José 27-02-2020 HEMBERSIN Bertha 27-05-2020 LOURDAIN Adèle 16-07-2020 CRIÉ Solange 23-07-2020 CHÉSSERET Fernand 27-07-2020 **HIVET Hubert** 13-08-2020 BILLAUD Simone 17-08-2020 JACQMART Marguerite 17-08-2020

Mariages

24-05-2020
CARNAT Stéphanie & BIDET Renaud
24-05-2020
RODRIGUEZ Alicia & ZOLOTOFF Antonin
27-06-2020
POUSSET-BOUGÈRE Estelle & BOURBON Louis
4-07-2020
MILLOUX Célina & MATHEZ Grégoire
11-07-2020

BADOCHE Élisa & BEAUDONNET Vincent 08-08-2020

RATTON Rachel & BARBIER Henri

Directrice de publication :

Nicole HAUCHART

Comité de rédaction : Henri Barbier, Louis-Paul Baudot, Damien Billaud,

Stéphanie Bruzzese,

Invitée : Heleen Van Kuijeren

CHÈQUE CONSO LOCALE

Soutenons nos commerçants et artisans

Pour aider les commerçants et artisans à faire face à la crise sanitaire, la ComCom (en partenariat avec Val de Sioule Tourisme et la CCI Allier) a mis en place le Chèque Conso'! Vous achetez le chèque 12€, la Com'Com vous offre 3€, vous dépensez 15€ dans un commerce adhérent au dispositif.

Où l'acheter ? au PIT de Bellenaves ou aux offices de tourisme de Chantelle, Charroux, Gannat, Ébreuil et Saint-Pourçain-sur-Sioule. Le Chèque Conso' est en vente jusqu'au 31 décembre 2020 et valable dans vos commerces adhérents jusqu'au 31 janvier 2021.

Vous souhaitez adhérer au Chèque Conso en tant qu'entreprise, artisan ou commerçant du territoire Saint-Pourçain Sioule Limagne ? Votre contact : Justine MOLLEN / mollen.j@ccspsl.fr / tél. 06 74 31 29 49



VOUS SOUHAITEZ UN ENCART PUBLICITAIRE DANS UNE PROCHAINE PUBLICATION ? Contactez-nous au 04 70 58 39 75

LETTRE D'INFO NUMÉRIQUE

Afin de diminuer les coûts d'impression, et de tendre vers une réduction des déchets, une version numérique (pdf) de la nouvelle lettre d'informations sera disponible lors de la prochaine édition, **sur inscription**. Dans le respect des nouvelles règles de protection de données, nous vous garantissons que votre adresse email sera utilisée uniquement pour l'envoi de cette lettre. Faites un geste pour économiser le papier en vous abonnant à la lettre d'info numérique à l'aide du bon ci-dessous!

Bon d'inscription à la version numérique de la lettre d'infos

A retourner en Mairie, 1 grande rue 03330 Bellenaves, avant le 31 octobre 2020 :	V
NOM Prénom	
Email en LETTRES MAJUSCULES	
¤ OUI, je souhaite recevoir la version numérique (format PDF) de la lettre d'informations municipale à	l'adresse email
donnée à cet effet uniquement et j'accepte de ne plus recevoir la version papier à mon ADRESSE POS	TALE
Je pourrai me désabonner à tout moment. Signature :	- ·